FORMATION EMPLOI PROMOTION MÉTIERS



DU SERVICE

- Mise en œuvre de l'offre de formation professionnelle continue et certifiante pour tous les actifs agricoles
- Participer à la formation des jeunes en phase d'installation (PPP) et garantir le renouvellement des générations
- Développer l'appropriation et l'utilsation d'outils numériques par tous
- Promouvoir les métiers agricoles et développement de l'apprentissage

LES ACCOMPAGNEMENTS

INDIVIDUELS & COLLECTIFS

PROFESSIONNALISER LES JEUNES EN PROJET D'INSTALLATION

Pour tout porteur de projet engagé dans le Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) suivi du stage 21h00 obligatoire avant installation dans le cadre de la DJA, et proposition de stages en exploitation. Une nouvelle certification CertiCréa Cc pour développer les compétences entrepreunariales.

- ÉLABORER DES FORMATIONS, DE COURTE DURÉE (1 À 5 JOURS EN MOYENNE) SUR DIFFÉRENTS THÈMES:
- Techniques, liées aux productions agricoles.
- Sur le pilotage et la gestion d'exploitation.
- Sur la diversification : vente, communication, agritourisme.
- En agroenvironnement pour relever les défis environnementaux
- Sur l'installation et la transmission
- Des formations sur mesure à la demande de groupes, ou en intra pour

- · ACCOMPAGNER LES DEMANDES DES SALARIÉS DE RECONVERSION EN AGRICULTURE dans le cadre du Conseil en Evolution Professionnelle
- ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS À L'UTILISATION & LA MAÎTRISE DES OUTILS INFORMATIQUES ET NUMÉRIQUES

dans le cadre d'accompagnements individuels et/ou d'ateliers informatiques collectifs.

- DÉVELOPPER LES CONTRATS D'APPRENTISSAGE & ASSURER LA MÉDIATION
- · ASSSURER LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRA-TIONS par la présence sur des opérations Forums Métiers, organisation d'événements (Agri Tour 66).

EN CHIFFRES EN 2022





CONTACTS



Carine CECCHINATO Chef de service 04 68 35 87 80 / 06 30 91 32 80 c.cecchinato@pyrenees-orientales.chambagri.fr



Laurence ANDRIEU Responsable formation 04 68 35 74 08 / 06 70 76 60 51 l.andrieu@pyrenees-orientales.chambagri.fr



Virginie LEBLEU Conseillère formation 04 68 35 74 29 / 07 70 03 38 49 v.lebleu@pvrenees-orientales.chambagri.fr



Marie-Carmen CIATTONI Développement apprentissage - Médiation 04 68 35 87 83 / 06 49 79 13 66 m.ciattoni@pvrenees-orientales.chambagri.fr



Laurie DUCLOS Assistante de service 04 68 35 87 81 / 06 31 96 59 03 l.duclos@pvrenees-orientales.chambagri.fr



Alenka MITRENKO Conseillère formation - Conseillère en évolution professionnelle 04 68 35 74 12 / 06 70 76 60 50 a.mitrenko@pyrenees-orientales.chambagri.fr



Emma DUBE MATEOS Conseillère numérique 06 72 93 95 09 e.dubemateos@pyrenees-orientales.chambagri.fr



Audrev GUALLAR Assistante promotion métiers emplois 04 68 35 87 81 a.quallar@pyrenees-orientales.chambaqri.fr

NOS FORMATIONS Qualiopi



Chaque année nous vous proposons en septembre une nouvelle offre de formation à l'image de notre agriculture départementale : innovante, riche et magistrale.

Nos stages sont animés par les conseillers de la Chambre d'agriculture et par des formateurs-consultants, experts dans leurs métiers. Retrouvez toute notre offre également sur notre site Internet https://po.chambre-agriculture.fr/formation/



LES AIDES

Un crédit d'impôt Formation de Le VIVEA, un fonds mutualisé 77.49 euros /iour de formation!

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des actions de formation professionnelle. Lors de votre de prise en charge individuelle. déclaration d'impôts, vous devez contactez Marc Aquillon, conseiller renseigner la déclaration spéciale Vivea, au 06, 72, 01, 48, 18, (Cerfa n°12635*01: téléchargeable sur www.impot.gouv.fr) et reporter le montant du crédit d'impôt sur l'imprimé de la déclaration.



pour les agriculteurs

Quel qu'en soit le montant, votre cotisation VIVEA vous ouvre des droits à la formation.

Pour toute demande spécifique



Vous avez des difficultés à déga- OCAPIAT, le fonds de formation Le service de remplacement vous cole permet d'avoir à disposition un salarié OCAPIAT propose différentes moà moindre coût et quand vous le sou- dalités de prises en charge qui haitez jusqu'à 3 mois après la date de peuvent dépendre de la taille de votre absence. Toute personne non l'entreprise, du volume du plan de salariéle) d'une exploitation agricole formation du salarié sur l'année ou peut en bénéficier sur présentation de encore de la thématique de formal'attestation de stage. Pour plus de rention. seignements sur les conditions d'éligi- Contactez directement OCAPIAT au bilité. contactez Blandine PRIETO au 04.99.52.21.21, ou rendez-vous sur 04.68.51.90.82 ou remplacement66fd https://www.ocapiat.fr/ orange.fr.

ger du temps pour une formation? des salariés d'exploitation agri-

CAPIAT

